

M. CROTHERS: Il faut que le journal ait été mal renseigné. Il dit que les deux orateurs ont parlé de la marine dans le sens que je viens d'indiquer. Il est possible, que son compagnon, M. Gauthier, ait été seul à parler ainsi. A tout événement, il n'est dit nulle part que mon honorable ami ait protesté contre les paroles de son collègue.

M. BELAND: Je ne les ai pas entendues.

M. CROTHERS: Je ne sais pas si mon honorable ami (M. Béland) était présent l'an dernier quand l'honorable député de Nicolet (M. Turcotte) a prononcé le discours que j'ai cité cet après-midi.

M. BELAND: Non.

M. CROTHERS: J'ignore aussi s'il était ici quand l'honorable député de Saint-Jacques (M. Gervais) a prononcé le discours, dont j'ai rapporté un passage; s'il n'était pas présent, il n'y a aucun doute qu'il a lu ce discours, depuis.

Je voudrais lui demander si sur les tréteaux politiques à Drummond-Arthabaska, en cette Chambre, ou quelque part ailleurs, il a répudié ce qu'avaient affirmé en cette circonstance l'honorable député de Nicolet (M. Turcotte) et l'honorable représentant de Saint-Jacques de Montréal (M. Gervais).

M. BELAND: Il suffit amplement à un membre de cette Chambre de répondre pour lui-même et en agissant ainsi maintenant, je déclare que je n'ai jamais rien avancé de nature à laisser entendre que je fusse partisan de l'indépendance du Canada, non plus que ce projet devrait être favorisé par une législation que soumettraient les ministres d'aujourd'hui.

M. TURCOTTE (Nicolet): Qu'on me permette de dire que l'honorable représentant de Beauce (M. Béland) s'est déclaré contre l'indépendance dans le discours qu'il a prononcé dans la division électorale que j'ai l'honneur de représenter ici. En ce qui me concerne, je n'ai rien à retrancher de tout le discours que j'ai fait. Si l'honorable député voulait poursuivre plus loin sa lecture, il constaterait que j'ai parlé simplement de cette indépendance que nous pourrions obtenir par des moyens constitutionnels, après des négociations amicales poursuivies avec l'Angleterre, et rien de plus.

M. CROTHERS: Je tiens à être parfaitement juste et il me fera grandement plaisir de fournir à mon honorable ami de Nicolet (M. Turcotte) l'occasion de rétracter les sentiments qu'il a exprimés dans la circonstance qui nous occupe.

While the lamp of life holds out to turn.  
The vilest sinner may return.

Si mon honorable ami désire se rendre à mon conseil et faire des excuses à la Chambre et au pays, nous applaudirons des deux mains à son action.

M. BELAND.

M. TURCOTTE (Nicolet): Je ne retire rien de ce que j'ai dit. Je maintiens fermement ce que j'ai déclaré alors, c'est-à-dire que tôt ou tard l'indépendance ou l'annexion marquera la destinée de notre pays. Si l'honorable député pouvait avoir assez de justice et d'équité pour lire tous le discours dont il a cité un extrait, il constaterait que j'ai déclaré alors que l'indépendance, si nous l'obtenions, ne nous serait accordée que par des moyens constitutionnels, qu'à la suite de négociations amicales avec l'Angleterre.

M. CROTHERS: L'un de ces moyens constitutionnels, c'est la création d'une marine de guerre. Voilà exactement ce qu'a déclaré, il y a plusieurs années déjà, le très honorable premier ministre. A différentes reprises il a répété que l'idéal de ses aspirations, c'était l'indépendance du Canada obtenue, cela va sans dire, par des moyens constitutionnels; c'est précisément l'idée que vient d'exprimer l'honorable représentant de Nicolet. Le très honorable premier ministre rétracte-t-il maintenant ce qu'il a avancé dans le passé?

Quelques VOIX: Ecoutez! écoutez!

M. CROTHERS: Il ne répond pas. Il ne dira plus maintenant que le but même de ses aspirations n'est pas l'indépendance du Canada. J'ai entendu dire que M. Perreault avait plusieurs fois prononcé ces paroles: "Notre flotte n'est pas et ne sera jamais impérialiste, c'est un pas vers l'indépendance"; on a exprimé cette idée l'autre jour au Sénat; on l'a répétée ici et je n'ai jamais entendu le très honorable premier ministre contredire l'affirmation que son candidat dans Drummond-Arthabaska se fût servi des expressions qu'on lui prêtait. Notre marine, s'il faut en croire cet avancé—n'est maintenant et ne sera jamais impériale; elle ne représente que le premier pas vers l'indépendance du pays. Est-il injuste de penser que le très honorable premier ministre a rencontré son candidat pour discuter avec lui la nature de la campagne qui devait se poursuivre dans Drummond-et-Arthabaska? Il s'est rendu dans cette division électorale pour voter en faveur de son candidat. On le mit au défi—d'après un rapport du "Witness"—de rencontrer M. Bourassa dans l'assemblée publique; il refusa de se rendre à cette invitation. Mais il trouva le temps de se rendre à Drummond-et-Arthabaska pour enregistrer son vote. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas pris part lui-même à cette campagne? Le comté d'Arthabaska était sa patrie d'adoption. Il y avait vécu durant quarante ans; il connaissait intimement la population; pourquoi, je le demande, ne s'est-il pas rendu dans ce comté pour enseigner au peuple les questions d'ordre public, si, comme on le dit maintenant, il en avait tellement